



La filière bois en Pays de la Loire : bilan et perspectives

La filière bois en Pays de la Loire représente environ 32 000 emplois salariés et 5 000 emplois non salariés. Paradoxe pour un territoire peu doté en bois et forêt, les Pays de la Loire sont la région française en tête dans l'ameublement et la menuiserie industrielle, deuxième dans le travail du bois. Conforter la filière bois régionale face aux défis de la mondialisation, l'adapter aux nouvelles tendances des marchés et aux problématiques issues du développement durable, renouveler et mieux qualifier sa main-d'œuvre sont autant d'enjeux décisifs.

Jean COLLOBERT

DANS LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE, en 2005, la filière bois rassemble plus de 6 000 établissements régionaux qui emploient 32 000 salariés. D'amont en aval, à partir de la première transformation du bois, cette filière intègre les exploitations forestières, les activités d'intermédiaire et de commerce de gros du bois, les activités industrielles du travail du bois, du papier carton et de l'ameublement et les activités charpente et menuiserie bois de la construction. Aux 32 000 salariés des établissements régionaux, s'ajoutent environ 5 000 emplois non salariés (indépendants sans salarié, employeurs, aides familiaux) situés principalement dans la construction (60 %), les industries du bois (31 %) et les exploitations forestières (5 %).

Les 4 400 entreprises mono ou quasinorégionales de la filière (c'est-à-dire dont plus de 80 % des salariés travaillent dans la région Pays de la Loire) génèrent 3 600 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 5 % à l'exportation. La richesse - valeur ajoutée - créée par ces entreprises s'élève à 1 200 millions d'euros, répartie essentiellement entre frais de personnel (72 %) et excédent brut d'exploitation (24 %).

Exploitation forestière, négoce de bois, scierie : premiers maillons de la filière bois

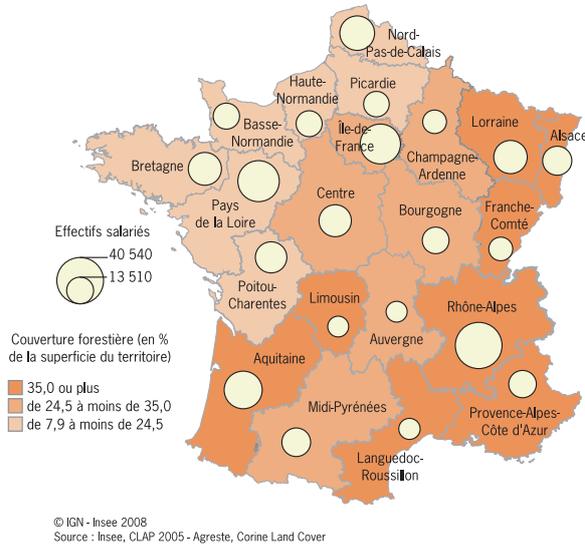
Bois et forêts ne couvrent que 11 % du territoire de la région contre 28 % en moyenne nationale ; ils ne représentent donc que 2 % du total bois et forêts français. Faibles apports en matière première, mais 8 % de la richesse créée par la filière bois en part nationale, tel est le paradoxe de la région Pays de la Loire. Les Pays de la Loire se classent ainsi en deuxième position des régions employeuses de la filière, derrière Rhône-Alpes. La ressource limitée en bois est loin d'être un handicap pour cette filière qui exige d'abord une main-d'œuvre de qualité. Assises sur le site nantais de Cheviré, les activités de négoce de bois sont donc indispensables à l'approvisionnement de la filière bois régionale ; ce secteur occupe 1 700 salariés.

Peuplier, pin maritime, chêne et essences exotiques alimentent les secteurs de la première transformation du bois (sciage, rabotage, imprégnation), qui occupent 1 200 salariés.



La filière bois dans les Pays de la Loire : bilan et perspectives

Couverture forestière et effectifs salariés dans la filière bois dans les régions de France métropolitaine



Les exploitations forestières et les scieries sont des activités en pleine mutation économique : les premières sont concernées par l'évolution des méthodes de travail, les secondes se concentrent et sont maintenant confrontées au problème de la transmission d'entreprise.

Un tissu économique dynamique et dense irriguant les territoires

Dans la région, la filière bois offre près d'un emploi sur treize dans l'industrie manufacturière et un emploi sur neuf dans la construction.

Comme au niveau national, la filière est globalement très atomisée dans la région : les très petites unités de moins de 20 salariés représentent certes 95 % de l'ensemble des établissements, mais elles ne contribuent que pour 36 % à l'emploi. Les petits et moyens établissements (de 20 à 99 salariés) représentent le tiers des emplois. Enfin, les quelques grands établissements de 100 salariés et plus emploient 30 % des effectifs.

Cependant, le degré de concentration est très différent selon la nature des activités et leur processus de production. Dans les activités relevant de la filière industrielle du bois (travail du bois et

papier carton), les grandes unités sont prépondérantes. Dans les activités relevant de la construction (charpente et menuiserie), on constate plutôt un certain émiettement économique.

La concentration est maximale dans l'industrie du papier carton, minimale dans la construction. Ainsi, 70 % des effectifs relevant de la construction sont employés dans les établissements de moins de 20 salariés, contre 22 % seulement dans la fabrication de meubles et 14 % dans les industries du travail du bois et du papier-carton. D'un point de vue économique, la filière bois est extrêmement hétérogène : elle va de la grande industrie hautement capitalistique à la structure artisanale, voire familiale, de taille réduite.

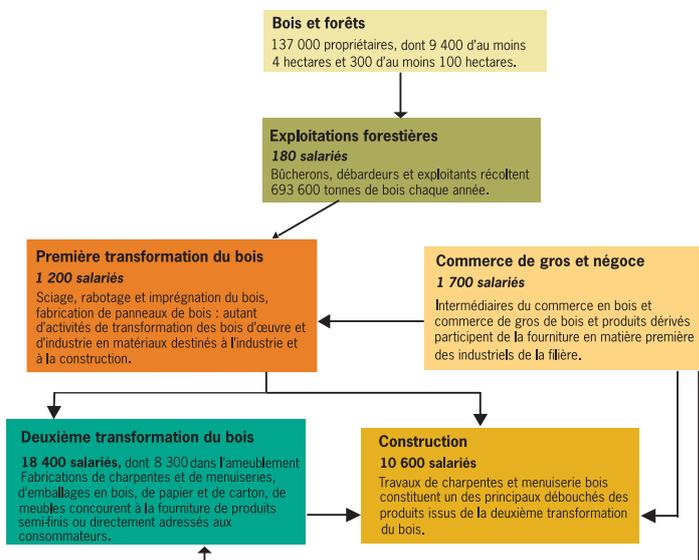
Charpente, menuiserie et fabrication de meubles, activités motrices dans la région

Au sein de la filière nationale des industries du bois, la région présente quelques particularités. Elle est peu présente dans l'exploitation forestière et les activités liées à la première transformation du bois. En revanche, elle est leader dans les activités de la deuxième transformation du bois, la fabrication de meubles notamment. Les Pays de la Loire sont la première région française pour l'industrie de l'ameublement, et la deuxième pour le travail du bois et la fabrication d'articles en bois, derrière l'Aquitaine. Concernant les activités charpente et menuiserie dans la construction, la région représente plus de 9 % de la filière nationale. Cette spécialisation régionale est aussi la conséquence du dynamisme démographique et du fort développement de la maison individuelle, autre particularité locale marquée.

Conséquence directe d'un profil d'acheteurs très majoritairement propriétaires et résidant dans des maisons individuelles,

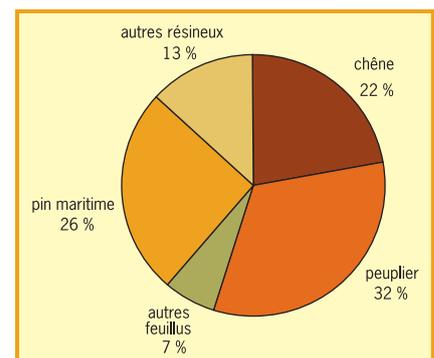
Fonctionnement économique de la filière bois en Pays de la Loire : de l'arbre à l'objet en bois

De l'amont vers l'aval, de la sylviculture à la fourniture de produits intermédiaires pour l'industrie et la construction et de produits destinés à la consommation des ménages, de nombreux acteurs concourent à la filière bois.



Ensemble de la filière étudiée : environ 32 000 salariés en Pays de la Loire
À ces 32 000 salariés, il faut ajouter près de 5 000 non salariés dont 60 % dans le secteur de la construction.

Répartition de la récolte de bois d'œuvre par essence en % du volume



Source : Agreste - Enquête exploitations forestières et scieries 2005

Chiffres économiques clés sur la filière en Pays de la Loire

Secteurs d'activité	Emploi salarié		Chiffre d'affaires total		Chiffre d'affaires exporté		Investissements corporels		Valeur ajoutée hors taxes	
	Niveau	Part France (%)	Niveau (milliers d'euros)	Part France (%)	Niveau (milliers d'euros)	Part France (%)	Niveau (milliers d'euros)	Part France (%)	Niveau (milliers d'euros)	Part France (%)
Industries du bois dont :	19 546	8,5	2 044 488	5,9	168 185	2,4	71 739	5,4	699 606	7,3
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	6 010	8,3	660 354	5,7	20 744	1,2	24 090	5,3	218 177	6,4
Industrie du papier et du carton	5 249	6,7	533 616	4,2	78 630	1,9	24 618	3,9	165 078	5,3
Fabrication de meubles	8 287	10,6	850 518	8,3	68 811	7,1	23 031	9,5	316 351	10,5
Construction	10 649	9,2	1 207 222	9,1	7 363	5,5	37 161	9,0	475 306	8,8
Commerce de gros et intermédiaires du commerce	1 654	8,0	311 616	7,3	18 761	3,9	4 572	6,6	58 682	8,2
Exploitation forestière	180	1,4	31 524	1,8	2 245	1,3	4 289	2,9	13 833	2,5
Ensemble de la filière	32 028	8,4	3 594 850	6,7	196 554	2,6	117 761	6,1	1 247 427	7,7

Source : Insee, Ficus 2005 et CLAP 2005

Lecture : les entreprises de la région Pays de la Loire contribuent pour 5,9 % au chiffre d'affaires national des industries du bois en 2005.

Remarque : les indicateurs économiques ont été calculés sur le champ des entreprises mono ou quasi-monorégionales, c'est-à-dire les entreprises dont plus de 80 % des salariés travaillent en Pays de la Loire et dans la filière bois, soit 4 370 unités.

les ventes de cuisine se placent au deuxième rang du marché régional, alors qu'elles se situent au troisième rang au niveau national. La cuisine représente ainsi 28 % de la valeur du marché du meuble en Pays de Loire, alors qu'elle ne représente que 22 % sur la France entière. Les acheteurs de meubles de la région préfèrent en outre les magasins plutôt spécialisés comme les spécialistes en cuisines et les spécialistes en salons, alors qu'ils délaissent plus volontiers la grande distribution de meuble à bas prix.

La filière bois structure l'espace économique régional

La filière bois est une spécialité d'abord vendéenne et présente une localisation plutôt rurale. Nantes (20 % des effectifs), Choletais (11 % des effectifs) et Vendée-Est (11 % des effectifs) sont les trois zones d'emploi majeures dans la filière bois. La Vendée, département le moins urbanisé de la région, attire le quart des emplois de la filière bois régionale.

La filière bois participe à la structuration de l'espace économique régional, car elle est surtout présente dans les zones d'emploi les plus rurales ou périphériques. Son importance relative par rapport aux autres activités se manifeste essentiellement dans les zones d'emploi de Vendée-Est, Châteaubriant, Segréen-Sud-Mayenne, Sarthe-Nord et Sud ; pour ces territoires, la filière est d'une importance stratégique sur le tissu économique. *A contrario*, l'impact économique de la filière bois est moins sensible dans les zones d'emploi plus urbaines ou diversifiées de Nantes, Angers, Laval et Cholet. La préservation de cette filière est bien sûr nécessaire dans les espaces économiques diversifiés (Nantes, Angers) ; elle est indispensable à l'équilibre socioéconomique des territoires ruraux plus fragiles (Segréen-Sud Mayenne, Sarthe-Nord et Sud).

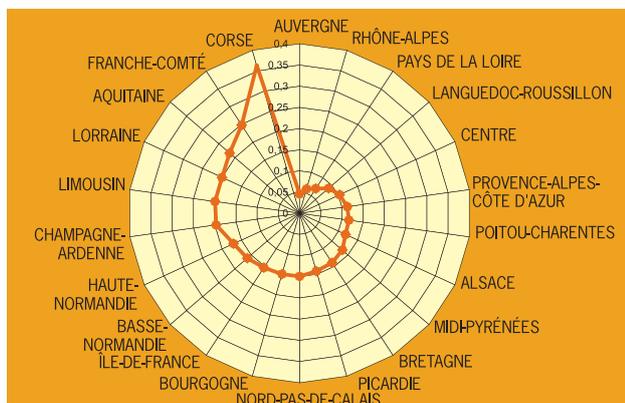
Les spécialisations locales sont assez marquées : ameublement dans le Choletais et en Vendée, fabrication de papier et de carton dans la Sarthe, fabrication de charpentes et menuiseries en Vendée-Ouest.

Adaptation aux marchés de l'appareil productif et intégration des problématiques liées au développement durable : deux enjeux économiques majeurs

L'un des défis majeurs que doit relever la filière bois régionale dans les années à venir est celui de l'adaptation de l'appareil productif aux évolutions des marchés : concurrence des matériaux de substitution au bois, concurrence liée à la mondialisation, concurrence liée à l'innovation et aux nouveaux produits. À cet égard, le faible taux d'investissement relevé dans la filière pose problème : il culmine à 10 % seulement contre 13 % en France métropolitaine.

Le bois profite actuellement du dynamisme des secteurs de la construction et de l'agencement, qui ont largement recours à ce matériau. En outre, ses qualités environnementales, ainsi que les techniques utilisées pour sa mise en œuvre qui se prêtent bien à l'incorporation de fortes épaisseurs

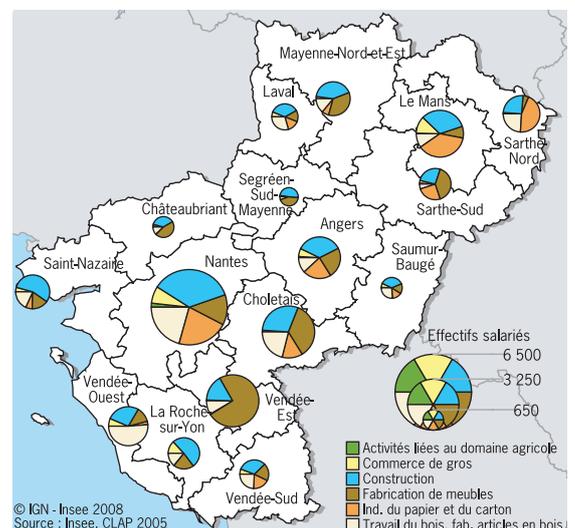
Spécificité de la filière bois dans les régions françaises



Source : Insee, CLAP 2005

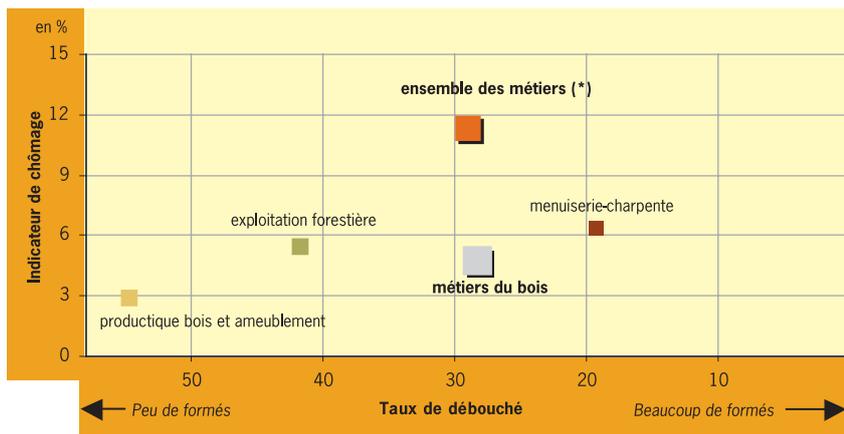
Note de lecture : - l'indice de spécificité (Krugman) permet d'identifier les régions où la structure de la filière bois est plus ou moins semblable à la moyenne française ;
- plus il est proche de 0, moins il y a de spécificité sectorielle ; la structure de la filière bois régionale est semblable à la structure nationale
- plus il est proche de 1, plus il y a une forte spécialisation sectorielle dans un (ou des) secteur(s) de la filière bois.

Les effectifs de la filière bois par grand secteur dans les zones d'emploi des Pays de la Loire



© IGN - Insee 2008
Source : Insee, CLAP 2005

Équilibre en matière de relation emploi-formation en 2005



(*) hors cadres et professions libérales
Source : Carif-Oref Pays de la Loire

d'isolant, font que ce matériau est et sera encore plus recherché dans les constructions nouvelles. En Pays de la Loire, le nombre et la part des constructions de logements réalisées en ossature bois ont très fortement progressé ces deux dernières années.

Autre enjeu majeur pour la filière bois dans la région, la prise en compte de la question du développement durable est essentielle. Elle commence par une meilleure gestion de la forêt, puis par une généralisation des procédures de certification des produits issus tant de la forêt locale que des bois exotiques importés. Elle est en avance sur la moyenne nationale dans ce domaine, avec un tiers de la surface forestière qui est certifiée, contre un peu plus du quart en moyenne.

Vitalité de l'emploi dans la filière en Pays de la Loire

Entre 1995 et 2005, l'emploi a progressé de 9 % dans l'ensemble de la filière bois en Pays de la Loire, alors que les effectifs se sont effrités de 4 % pour la France métropolitaine, attestant ainsi d'une bonne santé de la filière dans la région. Cette hausse des effectifs salariés est néanmoins la résultante de deux phénomènes contrastés : l'envolée de l'emploi dans la construction (+ 44 %) et sa baisse dans les industries du bois (- 7 %). Si la baisse de l'emploi industriel et la forte croissance de l'emploi dans la construction pour cette filière sont deux tendances lourdes observées à l'échelle nationale (respectivement - 17 % et + 26 %), leur déclinaison régionale y est plus favorable. L'emploi est également dynamique dans le commerce de gros.

La vitalité affichée par la filière en termes d'emploi sur la dernière décennie tient plus aux recrutements réalisés dans les établissements pérennes (+ 750 emplois en rythme annuel) que dans le solde créations-destructions d'emploi (- 530 emplois en rythme annuel), lié à la démographie des établissements du bois de la région. Dans

le processus de destruction créatrice d'emploi, qui se traduit par l'entrée dans la filière d'environ 500 établissements par an et un nombre comparable d'unités qui en sort, pour un emploi créé, près de trois emplois sont ainsi détruits.

Fidélisation et formation de la main-d'œuvre : deux enjeux socioéconomiques cruciaux pour l'avenir

Les nombreux recrutements récents de jeunes dans la construction et le recours privilégié à l'apprentissage comme source de recrutement font que la filière est relativement protégée des problèmes liés au vieillissement de la main-d'œuvre : dans les années à venir, les flux de départ en retraite seront contenus, autour de 2 % l'an. Cette filière reste essentiellement masculine, notamment dans la construction et les scieries, avec moins de 15 % de femmes.

Les entreprises de la filière bois sont de grosses utilisatrices de main-d'œuvre. La proportion d'ouvriers y est donc supérieure

Pour en savoir plus :

Les analyses présentées dans cette étude sont issues d'un ouvrage intitulé « La filière bois en Pays de la Loire », Insee Pays de la Loire Dossier n° 30, publié en mai 2008. La réalisation de cet ouvrage a été coordonnée par l'Insee Pays de la Loire. Les organismes suivants y ont contribué : Atlanbois, la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, le Centre d'animation et de ressources pour l'information sur la formation-Observatoire régional de l'emploi et de la formation, la Cellule économique régionale du bâtiment et des travaux publics, l'Institut de promotion et d'études de l'ameublement, ainsi que la Délégation régionale Ouest-Centre de l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement. L'impression de cette étude a été réalisée avec le concours de la Région Pays de la Loire.

La filière bois en Pays de la Loire, Insee Pays de la Loire études, n° 25, mai 2004.
Après plusieurs années de baisse, l'activité des exploitations forestières et des scieries se stabilise, Agreste Pays de la Loire, mars 2007.
Le meuble en chiffres, Sessi, janvier 2008.
Le bois en chiffres, Sessi, mai 2008.
Meubloscope 2008, IPEA.
Ameublement et agencement - Enjeux et perspectives du secteur, Drire des Pays de la Loire, deuxième trimestre 2007.

à la moyenne des autres secteurs. Les artisans sont aussi surreprésentés, au contraire des fonctions d'encadrement supérieur. La majorité des salariés ont suivi une formation de niveau CAP ou BEP.

La filière bois présente une palette de métiers relativement attractifs et assure aux jeunes issus de l'apprentissage ou d'autres formations initiales une insertion dans la vie active plutôt aisée. En termes de relation formation-emploi, les métiers du bois se caractérisent par un volume de formés conforme aux critères régionaux (un sortant de formation pour 29 actifs en emploi) et un indicateur de chômage inférieur de moitié (5 % contre 11 % en 2005) à la moyenne des métiers en Pays de la Loire. Cet équilibre globalement satisfaisant doit cependant être modulé en fonction des spécificités des métiers et des secteurs. L'exploitation forestière souffre ainsi d'un déficit de formés, notamment de bûcherons. La menuiserie rencontre des difficultés de « fidélisation » de ses formés, qui migrent vers d'autres secteurs d'activité, la construction navale par exemple. Les difficultés structurelles des industries de l'ameublement induisent une perte d'attractivité des métiers de la productique-ameublement alors que ces industries sont aujourd'hui en recherche de main-d'œuvre. ■

Atlanbois

La Promotion de la filière bois en Pays de la Loire
BP 70515 - 44105 Nantes Cédex 4
Tel 02 40 73 73 30 - Fax 02 40 73 03 01

Carrefour International du Bois -
www.timbershow.com

Salon Maison Bois
www.salon-maison-bois.com

Retrouvez toutes les informations sur la filière bois en région Pays de la Loire sur notre site internet

www.atlanbois.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Pierre MULLER

RÉDACTEUR EN CHEF

Xavier PÉTILLON

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Véronique REMONDINI

MISE EN PAGE

Annick HARNOIS

IMPRIMEUR

La Contemporaine - Sainte-Luce-sur-Loire

Photos : Atlanbois, CNDB, Port Autonome de Nantes-Saint-Nazaire
Dépôt légal 2^e trimestre 2008 - ISSN 1633-6283
CPPAP 0707 B 06116 - Code Sage IETU06944

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 0825 889 452

(0,15 € la minute)